



- LA LISIERE -

Document sur les lisières forestières étagées à Neuchâtel

- Conseils et collaborations -

Des petits gestes pour la nature !

Intégrez dans votre intervention, l'une ou l'autre mesure bénéfique aux petits animaux! Une rapide analyse du terrain vous fera remarquer les **spécificités** présentent dans votre lisière. Favorisez celles qui apportent un plus! Si vous peinez à les distinguer, les collaborateurs de Pro Natura vous aideront volontiers. N'hésitez pas à les contacter.

Ces **restes de branches** vous ennuiet? Vous ne savez pas où déposer les **pierres** sorties des cultures? Valorisez-les en créant des **petites structures**. Le temps nécessaire à leur création est moindre et de nombreuses formes de vie vous en remercieront. Voici quelques exemples de structures ou de mesures **facilement réalisables** et ne **requérant que peu de temps de travail**:

- Petites structures
 - **Tas de bois mort**, si possible issu de la coupe et impérativement d'espèces indigènes
 - **Tas de pierres**
 - **Nurserie**: c'est un tas de bois mort présentant une structure offrant aux **tits mammifères** un lieu d'habitation et/ou de mise bas. Pour le réaliser, fit de croiser des grosses branches à la base du tas. Cela permet ainsi petite faune de se faufler dessous.
- Favoriser les **arbres-habitat** et les arbres présentant des trous de pics
- Laisser du **bois mort sur pied et sol**.
- Ne pas arracher les souches (interdit par la loi)
- Favoriser les **buissons rares** ou présentant une **grande valeur écologique** (par exemple, les arbres fruitiers, les arbres produisant des baies tardivement, etc.)
- Réaliser les travaux **hors de période de nidification**. Celle-ci s'étend du 1er avril au 31 août.
- Favoriser les **biotopes spécifiques** (zone humide ou sèche, ruisseau, gouille, étangs, etc.)
- Favoriser les **foutrés** de plantes grimpantes (clématites par exemple), de ronces et d'orties
- Respecter les **dimensions recommandées** pour la **bande herbeuse** (MINIMUM 3 mètres) et l'améliorer si on le souhaite (semi de prairie fleurie).

Informez la population

Si vous prévoyez de gros travaux et que le résultat peut impressionner, voir choquer la population, pensez à les informer! À l'aide d'un **panneau explicatif** placé devant la lisière par exemple.



Collaborations dans la création et l'entretien de la lisière

Une lisière prend du temps à se mettre en place et nécessite un entretien régulier si l'on souhaite obtenir un beau résultat. La planification du suivi est donc vivement encouragée. D'autant plus si différents propriétaires se partagent la zone de la lisière.

Lors de la planification des travaux initiaux, prenez contact avec tous les propriétaires des parcelles jouxtant la lisière. Expliquez vos projets de travaux et voyez si vos interlocuteurs auraient des requêtes et/ou des envies particulières que vous pourriez ajouter à vos plans. Établir des objectifs communs permet à tout le monde de se sentir impliqué dans le projet. Il est alors possible d'unir les forces et les compétences de chacun. Des collaborations quant aux travaux initiaux et par la suite, les travaux d'entretiens, ont pour avantages de les rendre moins contraignants et coûteux ! Par ailleurs, de tels contacts peuvent également permettre que d'autres propriétaires forestiers en prolongement de votre parcelle adhèrent à l'idée de créer une lisière étagée et structurée.

Coordonner les efforts en faveur de la biodiversité

Envie de coordonner vos efforts en faveur de la biodiversité et du monde de demain avec ceux du milieu agricole? Réaliser des travaux cohérents avec les réseaux avoisinants?

Les lisières sont une zone de transition très importante pour la faune. Dans le secteur agricole, des programmes volontaires favorisent la mise en réseau de ces milieux, dont les lisières sont les grandes absentes. Si vous souhaitez amener un PLUS à ces projets et à votre lisière lors de vos travaux, si vous êtes agriculteur, renseignez-vous auprès de votre comité EcoRéseau/Paysage; si vous êtes un privé, renseignez-vous auprès de votre garde-forestier.

Vous trouverez plus d'informations sur les EcoRéseaux en cliquant sur ce lien suivant:

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/nature/Pages/oqe.aspx>

ou sur le site de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture):

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/biodiversitaetsbeitraege/vernetzungsbeitrag.html>

Renseignez-vous sur les projets de mise en réseau ou les projets Paysage soutenus par l'agriculture !

EcoRéseaux

Les EcoRéseaux n'intègrent pas les lisières dans leurs mesures car elles ne font pas partie de la SAU (surface agricole utile) et ne sont par conséquent, pas concernées par les paiements directs. En revanche certains projets Paysage soutiennent la gestion de ces lisières.



Dans un souci de **cohérence**, il est utile de se renseigner sur les projets avoisinants votre lisière. Les Ecoréseaux désignent une série d'**espèces cibles** (animales et/ou végétales) qu'ils favorisent grâce à la mise en place de **mesures spécifiques**. Les lisières, bien que non subventionnées, ont également une grande valeur pour beaucoup d'espèces. **Adapter vos travaux en fonction des réseaux** présents augmentera la richesse et l'utilité de votre lisière! Un petit geste pour la nature!

Liste des EcoRéseaux neuchâtelois:

- EcoRéseau Val-de-Ruz
- EcoRéseau Enges-Lignières
- EcoRéseau Les Recrettes
- EcoRéseau Le Pâquier-Les Vieux Prés
- EcoRéseau Chaumont
- EcoRéseau Creux-du-Van
- EcoRéseau Les Verrières-Les Bayards
- Ecoréseau La Chaux-de-Fonds
- Ecoréseau vallée de La Brévine
- Ecoréseau Val-de-Travers
- Ecoréseau Mont de Travers et environs
- Ecoréseau La Béroche
- Ecoréseau Le Locle-Les Brenets
- Ecoréseau Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel
- Ecoréseau Littoral ouest
- Ecoréseau Entre-Deux Lacs et des Joûmes
- Ecoréseau La Joux-du-Plâne
- Ecoréseau La Côte-aux-Fées et Monts

Paysage

Le programme volontaire « Contribution à la Qualité du Paysage » a été intégré dans les paiements directs dès 2014, qui jusque-là ne soutenaient que l'entretien du paysage cultivé en privilégiant le maintien de paysage ouvert sur les terrains en pente et dans les estivages.

Cette nouvelle contribution vise à préserver, encourager et développer des paysages attrayants en tenant compte des typicités régionales et des valeurs culturelles liées au paysage tels que le maintien des pâturages boisés, la promotion de la culture des champs dans les régions de montagne ou la sauvegarde des vergers traditionnels.



Les projets Paysage neuchâtelois ont pour objectif de **valoriser la diversité du paysage** par la mise en place des mesures spécifiques. Le Service de l'agriculture a défini 10 régions homogènes paysagères. Pour chaque projet, un groupe de travail composé d'agriculteurs, a défini des mesures que les agriculteurs membres s'engagent à effectuer.

Liste des projets Contribution à la qualité du Paysage neuchâtelois:

- Vallée de La Brévine
- Val-de-Ruz
- Censière (Jura VD)*
- Chasseral BE/NE
- Chaux-de-Fonds-Le Locle
- Val-de-Travers Vallon*
- Val-de-Travers Montagne*
- Chasseral (NE)
- Vallée des Ponts-de-Martel*
- Littoral
- Estivage

*projets agricoles soutenant la mise en valeur des lisières pour autant que l'agriculteur soit **propriétaire** de la lisière

